

Réponse et plan d'action de la direction (RPAD)
Voix et leadership des femmes (VLF) - Évaluation formative (2017 à 2021)

Recommandations (À NE PAS MODIFIER)	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>1. Capacités, ressources et mandats</p> <p>a. Au cours des années restantes du programme VLF, MGD devrait s'assurer que le mandat, les rôles, les responsabilités, les capacités et les ressources de MGS, dans la mesure où ils concernent VLF, sont appropriés pour garantir qu'il dispose des ressources nécessaires et qu'il est bien positionné au sein du ministère pour continuer à fournir l'orientation et la coordination du programme VLF.</p>	<p>D'accord avec cette recommandation.</p>	<p>Actions de MGD :</p> <p>En collaboration avec les programmes d'aide internationale pertinents, MGD, par l'entremise de MGS, examinera la structure de travail actuelle du programme Voix et leadership des femmes (VLF) afin de confirmer son mandat, ses rôles et responsabilités, ses capacités et ses ressources, ainsi que les méthodes de travail qui soutiendront efficacement le programme en cours ainsi qu'une prochaine phase VLF. Au besoin, MGD s'efforcera d'obtenir des ressources supplémentaires pour que MGS puisse continuer à encadrer le programme.</p>	<p>MGD/MGS avec le soutien de programmes d'aide internationale pertinents.</p>	<p>Mise en œuvre d'un programme de coordination et de renforcement des capacités s'étendant à plusieurs directions générales :</p> <p>Septembre 2022-septembre 2023</p>
<p>b. Dans la perspective d'un éventuel VLF 2.0, MGD devrait travailler avec les secteurs de la programmation de l'aide internationale¹ pour déterminer quels secteurs et directions générales sont les mieux placés pour orienter et coordonner le programme, et quelles structures de gouvernance sont nécessaires, pour assurer le leadership et l'intégration stratégique et opérationnelle de VLF 2.0 au sein</p>	<p>D'accord avec cette recommandation.</p>	<p>En collaboration avec les secteurs de programmation de l'aide internationale, MGD dirigera un exercice afin d'élaborer un plan de conception et de mise en œuvre du programme Voix et leadership des femmes 2.0. Cela comprendra la formulation de recommandations concernant la meilleure structure de coordination et de gouvernance ainsi que les ressources humaines et financières requises, en tenant compte des contraintes existantes liées aux ressources, afin d'assurer l'intégration opérationnelle de Voix et leadership des femmes 2.0 au sein du Ministère. Le plan de conception et de</p>	<p>MGD/MGS avec le soutien de programmes d'aide internationale pertinents, dont IFM, KFM et MFM.</p>	<p>Élaboration et mise en œuvre du plan d'action financier et des RH de Voix et leadership des femmes :</p> <p>Septembre 2022-septembre 2024</p>

¹ Dans ce document, nous faisons référence aux secteurs de la programmation de l'aide internationale comme étant les principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la programmation de l'aide internationale, y compris les secteurs géographiques, KFM, IFM et MFM.

Recommandations (À NE PAS MODIFIER)	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>du Ministère. MGD devrait également travailler avec les secteurs de la programmation de l'aide internationale afin de sécuriser les ressources humaines et financières et les capacités adéquates pour assurer le leadership et l'intégration stratégique et opérationnelle de VLF 2.0 dans le Ministère.</p>		<p>mise en œuvre sera soumis à l'approbation du Comité consultatif des DG de Voix et leadership des femmes.</p>		
<p>2. Durabilité des organisations de défense des droits des femmes (ODDF) MGS, en consultation avec KGAP (Unité des partenariats pour l'égalité des genres et l'innovation), les secteurs de la programmation de l'aide internationale, les partenaires de mise en œuvre, et les ODDF, devrait identifier et documenter les stratégies efficaces et les meilleures pratiques pour soutenir et favoriser la durabilité des ODDF; elle devrait faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage croisé entre les projets VLF sur cette question; et fournir des conseils spécifiques aux projets VLF existants sur la façon de renforcer cette dimension dans les années restantes de mise en œuvre. L'équipe VLF de MGS devrait également s'assurer que les stratégies efficaces et les meilleures pratiques identifiées serviront</p>	<p>D'accord avec cette recommandation.</p>	<p>En collaboration avec les programmes d'aide internationale concernés et en tenant compte de ceux-ci, MGD, par l'entremise de MGS, dirigera un exercice d'apprentissage féministe et une consultation avec les partenaires de mise en œuvre et les organisations de défense des droits des femmes afin de déterminer la meilleure façon de soutenir et de favoriser la durabilité des mouvements féministes et des organisations de défense des droits des femmes en vue d'orienter la planification et la conception de Voix et leadership des femmes 2.0. Cet effort s'appuiera sur l'expérience du Fonds pour l'égalité de KFM et sera coordonné avec le soutien des programmes d'aide internationale qui gèrent actuellement les projets de Voix et leadership des femmes. Les plateformes d'apprentissage existantes, comme la plateforme d'apprentissage de Voix et leadership des femmes d'AMC, seront également explorées comme moyens d'orienter cet exercice d'apprentissage et de consultation.</p>	<p>MGD et MGS avec l'aide des programmes d'aide internationale concernés, dont KFM</p>	<p>Exercice d'apprentissage et de consultation sur la durabilité : Septembre 2022-septembre 2023</p>

Recommandations (À NE PAS MODIFIER)	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
de base à la conception d'un éventuel VLF 2.0.				
<p>3. Organisations locales et organisations des pays en développement en tant que partenaires de mise en œuvre de VLF 2.0. MGD, en collaboration avec les secteurs de la programmation de l'aide internationale, SGD et DPD, devrait inclure dans la conception de VLF 2.0 des mesures spécifiques et dotées de ressources pour renforcer la capacité des organisations locales et des organisations dans les pays en développement, à servir de partenaires efficaces de mise en œuvre de VLF 2.0.</p>	D'accord avec cette recommandation.	En collaboration avec DPD, SGD et les secteurs de programmation de l'aide internationale, MGD mettra sur pied un groupe de travail afin de cerner les lacunes en matière de capacités et de prendre des mesures précises dans le cadre de Voix et leadership des femmes 2.0, qui contribueraient à offrir davantage d'occasions aux organisations locales d'être des exécutants efficaces de projets. Cet effort devrait être harmonisé avec les initiatives de catalyseurs du changement visant à transformer la façon dont l'AMC gère les subventions et les contributions et d'autres processus d'examen pertinents en cours à AMC.	MGD avec le soutien de DPD, SGD et des secteurs de programmation de l'aide internationale.	<p>Réaliser un exercice sur les lacunes en matière de capacités pour trouver les occasions de collaborer avec des organisations locales en tant que partenaires de mise en œuvre d'un éventuel programme Voix et leadership des femmes 2.0 :</p> <p>Septembre 2022-septembre 2023</p>
<p>4. Processus et outils ministériels pour le soutien direct aux organisations locales²</p> <p>a. DPD et SGD, en collaboration avec les secteurs de la programmation de l'aide internationale et MGS, et en accord avec l'Initiative de Transformation des S et C, devrait</p>	D'accord avec cette recommandation.	a. Dans le cadre de l'initiative de transformation de la gestion des subventions et contributions, DPD et SGD, en consultation avec les secteurs de programmation de l'aide internationale concernés, exploreront les possibilités de s'attaquer à des obstacles précis dans les processus de programmation qui ont une incidence directe sur la	DPD et SGD avec le soutien de MGD et des secteurs de programmation de l'aide internationale.	<p>Septembre 2022-septembre 2023</p> <p>(Phase 1 de l'initiative de transformation des</p>

² Lorsque le RPAD a été approuvé, en mai 2022, l'équipe de transformation de la gestion des subventions et des contributions (KFMT) sous le secteur des partenariats pour l'innovation dans le développement (KFM) était en cours de création. Une fois pleinement fonctionnelle, cette équipe sera chargée de diriger et de coordonner l'initiative de transformation de la gestion des subventions et des contributions. Afin de refléter le nouveau rôle de KFMT, les rôles et responsabilités pour les recommandations 4a et 4b et les actions connexes seront réévalués et ajustés au besoin en septembre 2022.

Recommandations (À NE PAS MODIFIER)	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>explorer des solutions innovantes pour s'attaquer aux obstacles spécifiques qui affectent directement la capacité du Ministère de soutenir efficacement les organisations locales, en mettant l'accent sur : les processus de candidature et sélection, le soutien au renforcement des capacités des nouveaux partenaires, les contrats, les exigences de rapportage. Ces solutions devraient être informées par des consultations avec les partenaires de l'aide internationale.</p>		<p>capacité du Ministère d'encadrer efficacement les organisations locales.</p> <p>Des mesures de rationalisation particulières dans le cadre de la phase 1 de l'initiative de transformation de la gestion des subventions et des contributions permettront de mettre à l'essai ou de mettre en œuvre des outils et des processus simplifiés pour les partenaires à l'étape des demandes, des accords et de la mise en œuvre des projets. D'autres possibilités, si elles sont pertinentes, pourraient être intégrées aux phases subséquentes des initiatives de catalyseurs du changement visant à transformer la façon dont l'AMC gère les subventions et les contributions, sous réserve de l'approbation des responsables de la gouvernance de cette initiative.</p> <p>Le cas échéant, cela sera facilité par des consultations avec les partenaires d'aide internationale.</p>		<p>subventions et des contributions)</p>
<p>b. SGD, en collaboration avec DPD, et en consultation avec MGD et les directions générales géographiques, devrait explorer les adaptations et les solutions innovantes qui pourraient être introduites dans l'approche de gestion des risques pour les subventions et les contributions et qui permettraient de fournir plus facilement un soutien direct aux organisations</p>	<p>D'accord avec cette recommandation.</p>	<p>Conformément à d'autres mesures pertinentes de la réponse et du plan d'action de la direction (RPAD) et tout en respectant les principes de gestion responsable des fonds publics, SGD, en collaboration avec DPD, consultera les secteurs de la programmation et les intervenants externes concernés afin d'évaluer les options et de déterminer des adaptations viables et des solutions novatrices à intégrer à la nouvelle approche de gestion des risques du Ministère pour les subventions et les</p>	<p>SGD et DPD avec le soutien des secteurs de programmation de l'aide internationale</p>	<p>31 mars 2023</p>

Recommandations (À NE PAS MODIFIER)	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>locales, tout en respectant les principes de gestion responsable des fonds publics, comme prévu dans les règlements ministériels sur les subventions et les contributions.</p>		<p>contributions afin de permettre au Ministère de fournir plus facilement un soutien direct aux organisations locales.</p>		
<p>5. Prolongations de projets MGS devrait travailler avec SGS, SGA et les secteurs géographiques pour développer une approche cohérente et rationalisée pour l'approbation des extensions des projets VLF, dans les limites des processus et règles existants. Dans la mesure du possible, cela devrait être coordonné avec le déploiement d'un éventuel VLF 2.0 afin de permettre une continuité dans le soutien aux organisations des droits des femmes.</p>	<p>D'accord avec cette recommandation.</p>	<p>MGD collaborera avec SGD ainsi qu'avec les programmes d'aide internationale pertinents par l'entremise du groupe de travail de coordination actuel de Voix et leadership des femmes afin de déterminer la meilleure stratégie pour approuver les prolongations pour les projets opérationnels de Voix et leadership des femmes et d'assurer la continuité de ses programmes.</p>	<p>MGD/MGS avec le soutien de SGS, SGA et des programmes d'aide internationale pertinents</p>	<p>La stratégie sera en place d'ici septembre 2022 pour veiller à ce que les prolongations soient en vigueur d'ici juin 2023.</p>
<p>6. Orientation MGS devrait travailler avec DPD et les secteurs de la programmation de l'aide internationale pour tirer parti de la richesse des conseils, des outils et des produits d'apprentissage développés à ce jour pour renforcer une compréhension commune et une appropriation partagée de l'approche féministe de VLF parmi tous les chefs d'équipe de projet (CÉP) concernés, leurs gestionnaires, les autres</p>	<p>D'accord avec cette recommandation.</p>	<p>MGD, par l'entremise de MGS et en collaboration avec les programmes d'aide internationale concernés, effectuera un examen des directives, des outils et du matériel d'apprentissage existants de Voix et leadership des femmes afin de s'assurer que leur utilisation est optimale pour renforcer la compréhension commune et la prise en charge partagée de l'approche féministe du programme Voix et leadership des femmes, notamment par le biais de sa boîte à outils et du plan de renforcement des capacités pour les chefs d'équipe de projet et les partenaires de mise en œuvre. DPD participera à cet effort pour examiner la façon dont ce plan</p>	<p>MGD/MGS avec le soutien de DPD et des programmes d'aide internationale concernés.</p>	<p>Trousse d'outils des programmes révisée, série de mesures d'encadrement et plan de renforcement des capacités :</p> <p>Juin 2022-mars 2023</p>

Recommandations (À NE PAS MODIFIER)	Engagements	Actions	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>membres du personnel d'AMC impliqués dans VLF, et les partenaires de mise en œuvre, notamment : en organisant des sessions d'orientation et de remise à niveau pour les nouveaux CÉP et leurs gestionnaires; en maintenant le wiki du VLF; en rendant les conseils existants plus largement disponibles pour les partenaires de mise en œuvre; et en explorant comment mieux intégrer la fonction de conseil au sein des secteurs géographiques concernés.</p>		<p>s'harmonise avec les directives normalisées tout au long du cycle de vie du projet. Le produit final sera une trousse d'outils plus complète et évolutive qui pourra être intégrée dans l'orientation globale des programmes féministes de Voix et leadership des femmes.</p>		

Rédigé et consulté par : MGS, DPO, DPI, SGS, SGA, SGF, KGAP, KGAN, KESB, OAZ, WGM, NLD and NDD

Révisé par : SCM, DPD, KFM, OAZ, MGD

Approuvé par : MFM

Date : Le 26 mai, 2022